

continent et dans certains foyers de tension, la communauté internationale, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, ont également une certaine responsabilité par une complicité active ou passive.⁶⁶

Il est déplorable que le plan de développement pour l'Afrique que constitue le NEPAD et le plan d'action pour l'Afrique du G8 aient passé sous silence toutes ces questions cruciales car le développement est illusoire avec la persistance de certaines incohérences. Ils ne semblent pas vouloir remettre en question les formules d'interventions économiques des dernières décennies définies par les plans d'ajustement structurel qui n'ont pourtant pas eu l'impact attendu puisque la pauvreté a augmenté au lieu de reculer en Afrique ⁶⁷.

La promotion de la paix et de la sécurité en Afrique ne saurait être détachée de toutes ces questions. Les structures régionales auront du mal à fonctionner de façon efficace avec des États enfermés dans le cercle vicieux de la dépendance économique que perpétuent les distorsions du système commercial et financier mondial. Ce sont des incohérences qui vont sans doute rendre difficile le rôle des OIG régionales qui aspirent à plus d'activisme dans la promotion de la paix en Afrique.

Toutefois, malgré les progrès et les initiatives accomplies au sein de certaines structures régionales, il y a encore beaucoup à faire pour voir ces institutions assumer avec succès plus de responsabilité dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. Les conditions nécessaires à un épanouissement des institutions régionales pour favoriser une intégration et une gestion régionales des enjeux de sécurité ne sont pas totalement réunies. Deux problèmes se posent : la persistance des contraintes économiques qui pèsent sur les pays africains, et la faiblesse de la volonté politique de la part des pays africains et de la communauté internationale.

Permettre aux organisations régionales africaines de jouer un rôle efficace dans la paix et la stabilité du continent requiert un engagement sur plusieurs fronts. Ce rapport identifie quatre points essentiels pour favoriser, à moyen terme, l'émergence de capacités régionales africaines pour les différentes formes d'intervention de paix et le règlement des conflits afin d'installer une paix et une stabilité durable dans le continent.

1. Développement des capacités régionales de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique

Les initiatives du Canada et d'autres pays pour renforcer les capacités africaines en matière de la paix peuvent contribuer à l'émergence de véritables capacités régionales de prévention et de gestion des conflits. Il y a cependant des défis à relever qui doivent être abordés pour permettre aux institutions

⁶⁶ Sur le cas spécifique de la République Démocratique du Congo voir *Report of the panel of Experts on the illegal exploitation of natural resources and other forms of wealth of the Democratic Republic of Congo*, Conseil de sécurité des Nations Unies, 12 avril 2001. S/2001/357.

⁶⁷ C'est le constat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement dans son étude *les pays les moins avancés*, précitée.